

RÉVISER SES STATUTS POUR GÉRER SON ASSOCIATION À DISTANCE




ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 1

 En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Objectifs :

- Adapter les statuts de l'association à une gestion à distance
- Savoir rédiger et mettre à jour des statuts associatifs adaptés à ses projets

Contenu :

- Les obligations de la loi 1901
- Les statuts : un contrat sur mesure entre les membres
- La possibilité de consultation écrite et de vote à distance en réunion statutaire (assemblée générale, conseil d'administration, bureau...)
- Les éléments obligatoires et conseillés des statuts d'une association

DATE(S) DE LA FORMATION



14 janvier 2021

18h00 -19h00

POUR S'INSCRIRE

-  0322925059
-  contact@maam.fr
-  <https://www.maam.fr/agenda/maam>

STRUCTURE FORMATRICE

-  Maison des associations d'Amiens métropole
-  Voir la présentation de cette structure